

Maison Sport-Santé de Matoury en Guyane : « Ces séances d'activité physique font du bien aux habitants »

Entretien avec Léonne Agélas,
*chargée de mission-coordinatrice du contrat local
de santé (CLS), service de développement social urbain,
Matoury, Guyane.*

*La Santé en action : Quel rôle joue
la maison Sport-Santé dans la promotion
de l'activité physique auprès des habitants ?*

Léonne Agélas : Nous avons mené une enquête diagnostique auprès de 431 personnes issues des cinq quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV) de Matoury pour cerner leurs besoins et leurs attentes en matière de santé. Le résultat de l'enquête indiquait qu'il était nécessaire de développer prioritairement l'offre de soins au niveau local et de mettre en place des parcours de santé pour les personnes atteintes de maladies métaboliques et/ou chroniques. Forte de ces résultats, la ville de Matoury avec ses cosignataires¹ – agence régionale de santé (ARS), services de l'État, Région – a signé son deuxième contrat local de santé (CLS)². L'axe d'orientation n° 2 est la promotion de la santé des habitants, et l'un des objectifs d'action est de mettre en place une maison Sport-Santé pour développer des parcours de prise en charge des populations souffrant de maladies chroniques. En janvier 2020, Matoury a été désigné parmi les lauréats de l'appel à projet national maison Sport-Santé. Cofinancé par le contrat de ville 2015-2020 au travers de son CLS, ce dispositif permet d'offrir aux habitants une accessibilité plus importante à la pratique du sport à des fins de santé par le biais d'un programme éducatif, préventif, thérapeutique.

**S. A. : Quelle activité physique adaptée
à la population proposez-vous ?**

L. A. : Notre maison Sport-Santé³ accueille et oriente les personnes souhaitant pratiquer, développer ou reprendre une activité physique et sportive à des fins de santé, de bien-être, quels que soient leur âge, leur état de santé, leur fragilité. Les programmes d'activité physique adaptée (APA) proposés résultent d'une articulation et d'un maillage

avec plusieurs acteurs associatifs en capacité d'« aller-vers ». Moove Eat – Croquons du sport sont des ateliers d'APA pour les jeunes de 6 ans à 17 ans en surpoids ou obèses, qui se déclinent en 12 séances d'1 h 30. Les ateliers PIED, ateliers de prévention des chutes pour les plus de 60 ans, proposent 24 séances d'1 h 30. Aux patients diabétiques, Diabète-action offre des ateliers d'activité sur mesure durant 12 séances d'1 h 30. APA de Géant s'adresse aux patients porteurs d'une affection de longue durée ; en lien avec l'hôpital Saint-Adrien, ils bénéficient d'une prise en charge personnalisée de deux séances par semaine. Les personnes qui souhaitent reprendre l'activité physique participent à Tous en forme et ont aussi accès à des ateliers d'éducation alimentaire, de sophrologie, de rigologie. Enfin, Conférence Coaching, destiné à tout public, propose un bilan motivationnel pendant deux séances de 1 heure. Ces programmes sont effectifs depuis 2021. Chaque personne en bénéficie gratuitement pendant trois mois à raison de plusieurs séances par semaine. Puis, les personnes peuvent poursuivre l'activité physique et sportive en intégrant les autres dispositifs et programmes existant sur la commune.

**S. A. : Comment les habitants viennent-ils
vers vous ?**

L. A. : Certains habitants sont orientés vers la maison Sport-Santé par le service de développement social urbain (qui met en œuvre le contrat de ville et son pilier 3, qui est de réduire les inégalités en matière de santé), les associations de quartier, les établissements scolaires, le centre communal d'action sociale (CCAS), voire par la permanence d'accès aux soins de santé (Pass) du centre hospitalier de Cayenne (CHC) ou par leur médecin traitant avec une prescription d'activité physique. Sur le terrain, nous constatons combien ces séances d'activité physique font du bien aux habitants. Nous le voyons quand nous y assistons dans les quartiers. Nous avons vu

L'ESSENTIEL

■
Créées en 2019, les maisons Sport-Santé répondent à un objectif national de santé publique pour lutter contre les effets de la sédentarité. Il s'agit de développer des programmes d'activité physique et sportive au bénéfice de tous, et notamment des personnes souffrant de pathologies chroniques, d'affection longue durée, des personnes âgées ou des jeunes en surpoids. Focus sur la maison Sport-Santé de la ville de Matoury en Guyane.

des jeunes arrêter le grignotage en trois mois. Des pratiquants signalent même l'existence de ces activités à leur médecin et à leurs proches.

**S. A. : Comment collaborez-vous
avec les hôpitaux et les autres partenaires ?**

L. A. : Nous avons signé plusieurs conventions avec le centre hospitalier de Cayenne (CHC), lequel s'est doté d'une unité mobile d'éducation thérapeutique de diabétologie, composée d'une infirmière, d'un diététicien et d'un éducateur sportif. Ils organisent dans les quartiers, depuis octobre 2022, des entretiens individualisés (infirmiers), des ateliers de groupe en diététique et des ateliers d'activité physique pour leurs patients diabétiques. Les consultations infirmières ou les ateliers de diététique organisés les jeudis réunissent de trois à cinq personnes par séance, et chaque atelier d'activité physique et sportive réunit tous les mardis jusqu'à dix personnes. Par ailleurs depuis 2021, l'hôpital de jour du CHC assure – avec l'aide de ses médiatrices en santé – des téléconsultations de suivi (médical et paramédical) dans les quartiers prioritaires de la ville (QPV). La médiatrice reçoit les patients dans les points-relais défi-

nis ; elle se connecte au centre hospitalier via sa tablette et elle gère la consultation de chaque patient. La médiatrice pilote le plus souvent une à six consultations par mois. Cet « aller-vers » est important, car nous ciblons des populations en situation de vulnérabilité et rencontrant des difficultés de mobilité. Plus globalement, en lien avec l'hôpital, les associations financées par le contrat de ville et d'autres partenaires, nous assurons le développement et la coordination des parcours de santé au plus près de ces personnes. En amont, nous déployons des équipes de maraudes pour informer les habitants, y compris les jeunes, de la possibilité de participer aux divers ateliers et programmes d'activité physique adaptée (APA). La maison Sport-Santé – et les services qu'elle assure – s'intègre à tout un maillage territorial afin de permettre aux habitants d'accéder à la prévention par une bonne nutrition et par l'activité physique notamment. Diverses activités visant à compléter cette prise en charge sont proposées tout au long de l'année dans les QPV : caravane de conférence santé thématique sur les maladies chroniques telles que le diabète, l'obésité ; ateliers d'APA, dépistages et marches collectives pour les personnes diabétiques, matinée de tests de condition physique, événements sport-santé.

S. A. : Quel bilan d'étape chiffré peut-on dresser des activités de la maison Sport-Santé de Matoury ?

L. A. : Sur les 12 derniers mois à date de février 2022, 85 personnes ont bénéficié d'un parcours de santé personnalisé avec le suivi d'un éducateur sportif concernant le volet activité physique et sportive. Âge



moyen : 45 ans ; 80 % sont des femmes ; un tiers n'ont aucun problème de santé ; la surcharge pondérale, l'obésité, le diabète et l'hypertension artérielle représentent 57 % des problèmes de santé. 85 personnes, ce n'est pas un nombre impressionnant, mais nous démarrons et nous nous inscrivons dans le suivi individuel sur mesure face à une population qui cumule les déterminants défavorables de santé. Tous bénéficient d'un bilan motivationnel à l'entrée, puis ils passent un test de condition physique qui est renouvelé au bout de trois mois. Et surtout, au terme de ces trois mois, ils ne sont pas abandonnés : les différents services de la commune, les services associatifs voire des services déconcentrés de l'État prennent le relais pour celles et ceux qui veulent poursuivre une activité physique ou sportive adaptée à leurs besoins.

Enfin, sur l'édition 2023, en complémentarité des programmes existants, la maison Sport-Santé met à disposition, via le service

des sports, diverses activités : un programme d'exercice personnalisé et structuré (PEP'S) sur ergocycles pour l'ensemble de la population, par groupes de jeunes et d'adultes ; des séances d'éducation thérapeutique et de coaching ; des sessions de formations complémentaires pour les animateurs de séances destinées conjointement aux personnes en situation de handicap et aux personnes valides. ■

Propos recueillis par Yves Géry, rédacteur en chef.

1. Agence régionale de santé (ARS) Guyane, préfecture de Guyane, rectorat de Guyane, caisse générale de sécurité sociale (CGSS) Guyane, collectivité territoriale de Guyane (CTG).
2. Contrat local de santé 2019-2021.
3. Les maisons Sport-Santé ont été créées par la loi du 2 mars 2022 et intégrées au Code de la santé publique. La Guyane en compte deux : à Matoury et au pôle médico-sportif José-Dorcy, à Cayenne.

LA PERSONNE INTERVIEWÉE DÉCLARE N'AVOIR AUCUN LIEN NI CONFLIT D'INTÉRÊTS AU REGARD DU CONTENU DE CET ARTICLE.

LES MAISONS SPORT-SANTÉ, POUR LES PUBLICS ÉLOIGNÉS DE LA PRATIQUE

Le ministère de la Santé traçait ainsi la feuille de route des Maisons Sport Santé lors du démarrage de ce programme en 2019 : « Afin de développer l'activité physique et sportive, il est important de s'adresser à des publics aujourd'hui éloignés de la pratique, avec la valorisation de la dimension "santé" par l'activité physique et sportive. » Les maisons sport-santé répondent à cet objectif : « Ces espaces s'adressent aux personnes qui souhaitent pratiquer une activité physique et sportive, comme à celles qui ont besoin de pratiquer (en prévention primaire, secondaire ou tertiaire). »

Les maisons sport-santé viseront à : « rapprocher les professionnels de santé et du sport pour faciliter l'orientation et l'accès aux activités physiques et sportives dans le cadre de la prévention primaire et l'orientation et l'accompagnement des patients atteints de maladies chroniques pour lesquels une activité physique adaptée a été prescrite par le médecin traitant, tout en s'assurant de la sécurité de la pratique. »

Le ministère indique que le référencement de ces maisons sera organisé de façon dématérialisée afin de porter à la connaissance d'un

large public une offre proposée sur l'ensemble du territoire et plus spécifiquement, avec le concours du Commissariat général à l'égalité des territoires (CGET), dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville. Source : La santé par l'activité physique et sportive, 2019, ministère de la Santé <https://sante.gouv.fr/systeme-de-sante/strategie-nationale-de-sante/priorite-prevention-resser-en-bonne-sante-tout-au-long-de-sa-vie-11031/priorite-prevention-les-mesures-phares-detaillees/article/la-sante-par-l-activite-physique-et-sportive>